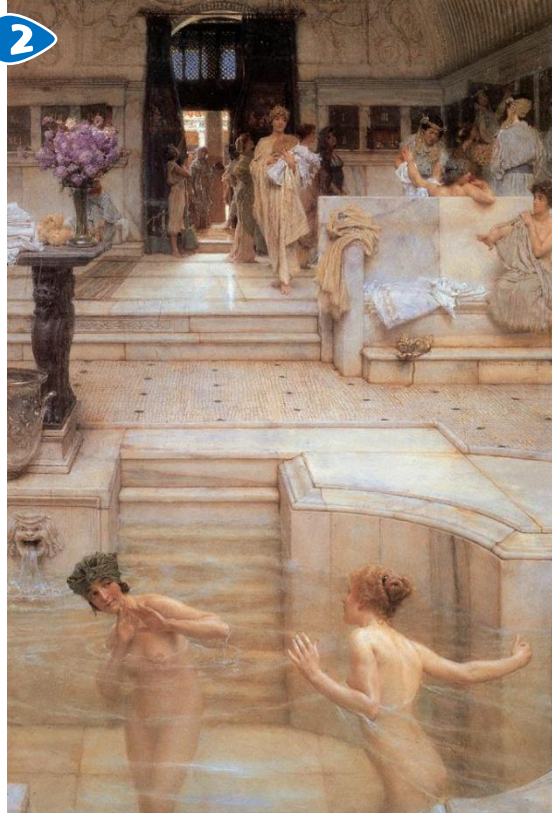


10 Anthologie picturale



Peintures du Britannique Lawrence Alma Tadema :

1 Un bain ou Une coutume antique

(1876 ; huile sur toile, 28 x 8 cm ;
collection privée)

2 Une coutume favorite

(1909 ; huile sur bois, 44 x 66 cm ;
Tate Gallery, Londres)

3 Strigiles et éponges

(1879 ; aquarelle, 32 x 14 cm ;
collection privée)

4 Les thermes de Caracalla

(1899 ; huile sur toile, 95 x 152 cm ;
collection privée)



5 Girolamo Macchietti (Italie), Les bains de Pouzzoles
(vers 1550-1572 ; huile, 117 x 100 cm ; Palazzo Vecchio, Florence)



6 Domenico Morelli (Italie), Un bain à Pompéi
(1861 ; huile sur toile, 134 x 102 cm ; Fondation Internationale Prix Balzan)



7 Pedro Weingärtner (Brésil), Femmes de Pompéi dans le frigidarium
(1897)

UNAM PICTURAM PERSPICE, DE QUA LOQUE. (Observe une peinture et parles-en.)

1. Fais une description précise du tableau qui t'a été attribué :
 - a) En introduction, présente-le (siècle, auteur, titre).
 - b) Décris le décor : lieu (à nommer précisément si possible), caractéristiques du lieu (décoration, superficie, luminosité, etc.)
 - c) Décris les personnages et leurs actions (si possible, essaie de déterminer leur condition : esclave/client...)
 - d) Analyse l'impression d'ensemble que te donne le tableau (ce qui attire le plus ton attention, ce sur quoi tu penses que l'auteur a voulu mettre l'accent...).
2. Quels sont les points communs entre les différents tableaux ? Quelle image des thermes romains semble avoir hanté les mentalités des siècles précédents ?

2° Dans la peau d'un historien

Confrontons maintenant ces différentes peintures avec ce que les Romains eux-mêmes disent sur la question de la mixité et de la nudité.



↑ « Boxeur des Thermes », retrouvé dans les thermes de Constantin : athlète au repos après un match de boxe (bronze grec, III^e-II^e siècles av. J.-C.)

[Pour construire des bains,] il faut commencer par choisir un lieu très chaud, c'est-à-dire un lieu qui ne soit tourné ni vers le nord ni vers le nord-est. La lumière des salles chaudes et les tièdes (*caldaria tepidariaque*) viendra du couchant d'hiver ; si la nature du lieu s'y opposait, il faudrait les placer au midi, parce qu'on se baigne de préférence depuis midi jusqu'au soir. Il faut aussi faire en sorte que les salles chaudes (*caldaria*) des femmes soient contiguës à celles des hommes et aient la même exposition ; par ce moyen le même fourneau chauffera l'eau des cuves qui seront dans les différents bains.

Vitruve (I^{er} siècle av. J.-C.), *De l'architecture*, V, 10, 1

[À Lecania, une femme.] Ton esclave se tient debout près de toi, le bas-ventre enveloppé d'une bande de cuir noir, chaque fois que ton corps se plonge tout entier dans un bain chaud. Mon esclave, Lecania, pour ne rien dire de moi, n'a point ce lourd appareil juif à cacher sous un tissu. Cependant, jeunes et vieux se baignent tout nus avec toi. Ton esclave serait-il la seule personne à être réellement bien équipée ? Est-ce qu'en chaste matrone, tu fréquentes les lieux écartés affectés aux femmes et que tu y laves, loin de tous les regards, tes charmes secrets dans une eau qui coule pour toi seule ?

Martial (I^{er} siècle apr. J.-C.), *Épigrammes*, VII, 35 (en entier)

C'est un signe d'adultère, chez une femme, que de se baigner avec des hommes. Par la même raison on pourra dire qu'un corps épilé [...] est chez un homme le signe d'un caractère mou et efféminé ; s'il est vrai que le signe étant, à proprement parler, ce qui tombe sous les yeux, ces manières décèlent la dépravation des mœurs, comme des traces de sang décèlent un meurtre. Généralement encore, on regarde comme des signes ces coïncidences, qu'on a eu souvent occasion de remarquer, et qu'on nomme pronostics.

Quintilien (I^{er} siècle apr. J.-C.), *L'Institution oratoire*, V, 9, 1.

ILLA SCRIPTA LEGGE. (Lis les textes ci-dessus.)

3. Le texte de Vitruve :

- Comment la conception des thermes peut-elle permettre la séparation des hommes et des femmes ?
- Cette caractéristique architecturale est-elle présente systématiquement, d'après les plans de thermes que nous avons étudiés ? Si non, quelle autre solution, que Vitruve n'évoque pas, est envisageable pour éviter la mixité ?

4. Les textes de Martial et de Quintilien :

- D'après ces deux auteurs, les deux solutions évoquées à la question 3 étaient-elles mises en pratique ?
- À qui Quintilien reproche-t-il la mixité ? À la culture romaine ou à une catégorie de personnes en particulier ?
- De quelle autre preuve du goût pour la mixité (tout au moins, de son maintien) les historiens disposent-ils ? (Texte ci-contre.)

Il y eut probablement d'inévitables excès, quelques scandales et la pression continue de ceux que choquait cet abandon flagrant des mœurs antiques. [L'empereur] Hadrien s'efforça le premier de réglementer le système en imposant des horaires différents ; il y parvint si peu qu'après lui Marc-Aurèle dut répéter des décisions semblables ; Élagabal les abrogea, Alexandre Sévère les remit aussitôt en vigueur sans obtenir de meilleurs résultats puisqu'on voit encore les chrétiens fulminer contre les thermes et obtenir en 320, lors du concile de Laodicée, que les femmes en soient exclues !

Alain Malissard,
Les Romains et l'eau (2002)